



Paris, le 26 août 2020

Nouveau protocole sanitaire : attention à la psychose dans les entreprises

Alors que la rentrée économique se profile dans un contexte de crise sans précédent, les entrepreneurs de CroissancePlus ont pris connaissance avec inquiétude des dispositions obligatoires pour les entreprises annoncées le mardi 18 août et applicables à compter de la semaine prochaine.

Après avoir vécu des semaines de fermeture ou de mise en sommeil de leur activité, les entrepreneurs demeurent pleinement conscients de la menace sanitaire qui continue à peser sur notre pays. Ils souhaitent toutefois attirer l'attention sur les dégâts irréparables que provoquerait un nouveau durcissement uniforme, indifférencié et non-proportionnel des règles imposées aux entreprises.

Si le nombre de cas détectés connaît actuellement une hausse significative pour la tranche d'âge 20 - 40 ans, hausse en partie liée à l'augmentation des capacités de tests, le nombre de cas graves nécessitant hospitalisation demeure quant à lui fort heureusement très bas et en faible augmentation, si l'on en croit les derniers rapports de Santé Publique France.

Ainsi, au-delà de la nécessaire vigilance sanitaire qui nous incombe, nous devons également veiller à éviter toute nouvelle vague de psychose qui achèvera de mettre l'économie à terre. La baisse de la productivité nourrie par la peur, les absences facilitées, la distanciation et le travail à domicile met de nombreuses structures en péril, et avec elles tous les emplois qui en dépendent. Le travail, si possible en présentiel, doit demeurer la règle, sans quoi aucune reprise économique ne sera possible. Imposer sans distinction des mesures contraignantes, comme le port permanent du masque même lorsque la distanciation est respectée et demander à massifier le télétravail revient à désigner l'entreprise comme un lieu désagréable et dangereux par essence. Alors que des millions d'élèves s'apprêtent à rejoindre leurs écoles et que les derniers développements du virus ont eu lieu majoritairement dans des cadres familiaux et en vacances, l'entreprise ne peut plus subir seule l'extension sans limite du principe de précaution.

Les entrepreneurs de CroissancePlus appellent donc le Gouvernement et les autorités sanitaires à faire usage de mesure, de différenciation et de proportionnalité dans les décisions contraignantes qu'ils sont amenés à prendre. Ils souhaitent également que le Comité d'entreprise (CE) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) soient davantage impliqués dans les décisions sanitaires qui touchent chaque entreprise.

« Les entrepreneurs demeurent très préoccupés par la situation sanitaire. Ils le sont également et en premier lieu par la situation de leurs entreprises qui subissent de plein fouet la crise économique. Tant que le principe général du retour au travail ne sera pas clairement assumé, nous ne parviendrons pas à relever la tête » déclare Thibaut Bechetoille, Président de CroissancePlus.

Contacts presse :

Agence l'Ambassade :

Sylvie Poillevé
06 69 46 59 24
sylvie.poilleve@lambassade.agency

Estelle Reine-Adélaïde
06 17 72 74 73
estelle.reine-adelaide@lambassade.agency

Croissanceplus
Grandir ensemble

Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997, CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois en France.

33 boulevard Malherbes 75008 Paris | Tel : 01 56 88 56 20
contact@croissanceplus.com | www.croissanceplus.com